

A M. le
Teller Monsieur;

A Paris 21. nov. 1662.

N. 107.

Il m'importe que vous voyez, s'il vous plait,
comme ce n'est pas de ^{mal} malheur que je m'alarme
des violentes infractions qu'on commet de jour
en jour à Orange sur les droits de S. A. Comen-
sieur. J'ay eu l'honneur de vous informer
des résolutions que déjà on a eu en Hollande.
Voici avec une décharge des ordres & de la Table
~~de~~ sur ce sujet, donner avant mesme qu'on
a peu sçavoir ce de quoy qu'on m'en-
menait, et de qui depuis est arrivé au delà de
toute ^{roy} ~~distance~~. Je vous supplie très-Eh, messieurs,
de souffrir que cette lettre originale, que je produis
pour ma décharge, puisse servir à vous donner

N'avez-ils d'autant plus d'impression de ce que nous souffrons
même de tout
le monde sans que le Roy en profite autre chose que
les importunités qu'on est obligé de lui en donner.
Vous voyez, Monsieur, comme Madame la Pr^{te}
Douairière desire que j'y me donne l'honneur d'en
parler à S. M. Mais comme elle n'a pu sçavoir
que vous avez en agréable de vous charger
du rapport de ces plaintes, qui assurément ^{fin}
plus d'être que mes mauvaises expressions
de bouche, ~~ne~~ ne sçauront produire, ^{j'espère}
cette sorte d'audience, jusques à ce que vous me
fassiez la grace de m'informer des juges et
favorables résolutions qu'il aura pleu au Roy
de prendre sur les points de mes dernières mémoires,
qui, en somme, méritent tout ça, que durant le
temps que S. M. voudra différer la substitution

